



## EXTRAIT N°34/2024 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 MARS 2024

PREFECTURE MARTINIQUE  
REÇU LE

05 AVR. 2024

Date de la  
convocation :  
Le 19 mars 2024

Nombre de  
conseillers  
municipaux  
En exercice 33

### En début de séance :

Présents	20
Procurations	7
Absents	6
Excusés	0

### En cours de Séance :

Présents	19
Procurations	7
Absents	6
Excusés	1

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq du mois de mars, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. ADELE Claude

#### PRESENTS :

Adjoints : M. MONPLAISIR Yan, Mme DUBO Corinne, M. CRETINOIR Joël, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, M. NAPOLY Raymond, Mme LEGIEL Eliane.

Conseillers municipaux : Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. PALIX Pierre, Mme MARLIACY Danielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. BERNABE Cédric, M. CIDOLIT Bertrand, M. ADELAIDE Michel, M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille.

ABSENTS EXCUSES : Mme MIEVILLY Eliane (procuration à M. MONPLAISIR Yan), M. ARETO Joseph, (procuration à Mme CAVALIER-DOURE Sandrine), Mme CARIN Jocelyne (procuration à M. ADELE Claude), Mme RIERNY Sandrine (procuration à Mme DUBO Corinne), Mme MENCE Marielle (procuration à Mme MARLIACY Danielle), M. ROSELET Jean-Christophe, procuration à Mme LEGIEL Eliane) Mme FRANCOIS Francine, (procuration à M. SAINT-HONORE Laurent), M. DELPHIN Laurent.

ABSENTS NON EXCUSES : M. FERDINAND Thierry, Mme CARDOU Josiane, M. THELESTE Johan, Mme BEAUJOLAIS Marie-José, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse, M. MARLET Daniel.

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Valentine CILPA (DGSA1), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), M. José SOUNDOUROM (DUPRU) ;

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme CATHERINE Marie-Lyne pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

**SUBVENTION COMMUNALE POUR L'ANNEE 2024  
BUDGET ANNEXE ENERGIES RENOUVELABLES**

Le Conseil Municipal,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la décision du conseil municipal du 04 février 2010 de créer le budget annexe « Energies renouvelables »,  
Vu les résultats 2023 du Budget Annexe Energies renouvelables,

Considérant que pour permettre l'équilibre du budget primitif 2024 du budget annexe « Energies renouvelables », il est nécessaire de verser une subvention communale de **100 000 €**.

.....  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**DECIDE, à l'unanimité**

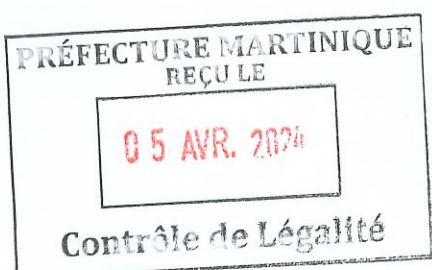
**D'APPROUVER** l'attribution d'une subvention d'un montant de **100 000 €** (cent milles euros) au budget annexe « Energies renouvelables »

Les crédits correspondants sont inscrits à l'article 6573641 « Subvention de fonctionnement aux budgets annexes et régies » du Budget Primitif de l'exercice 2024

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 25 mars 2024

Certifié exécutoire compte  
tenu de la transmission  
en préfecture le



Pour le Maire, et par délégation  
2<sup>e</sup> Adjoint  
Eliane MIÉVILLY